

Brèves de Normandie N° 35 (Septembre 2004)

Halte aux **délocalisations** incessantes, à la destruction du tissu social, économique, culturel de la Normandie organisées par l'Etat, ses émanations administratives, organisations para-étatiques, associatives (APEC, ASSEDIC) et autres ..., puis par les entreprises et ...le reste qui suit !...

Le monde du 22 Juillet 2004. Dernier exemple en date !

Pour d'autres exemples, voir les précédentes brèves sur le site internet.

Huit «pôles interrégionaux» spécialisés dans la criminalité et la grande délinquance financière sont créés par la loi de Mars 2004.

En 2004, les créations d'emploi de magistrats seront au nombre de 77, matériel informatique, locaux et personnels viendront bien évidemment augmenter cette nouvelle structure.

Où : à Bordeaux, DOUAI, Fort-de France, Lyon, Marseille, Nancy, Paris et RENNES.

Certainement pas en NORMANDIE !

N'oublions pas que pour la r.a.h. Normandie la Cour d'Appel Administrative est à DOUAI et pour la r.a.b. Normandie à NANTES.

Ces délocalisations sont décidées et faites dans la plus parfaite indifférence des élus politiques Normands, des administratifs, des professions du droit par exemple Avocats qui voient leur clientèle se délocaliser avec les institutions ! Il est vrai que les Ordres d'Avocats Normands sont complices et même les organisent : n'ont-ils pas délocalisé les Centres de Formation Professionnelle des Avocats à Lille pour la r.a.h. Normandie et à Rennes pour la r.a.b. Normandie. !

Pourquoi l'Etat se gênerait devant tant de consternante soumission et médiocrité des ambitions et des volontés !

Il peut continuer à piller sans vergogne la Normandie, avec la complicité active et/ou passive de certains responsables normands !

Liberté Dimanche du 11 Juillet 2004.

Nomination du nouveau préfet de la r.a.h. NORMANDIE, préfet de Seine-Maritime : Monsieur Cadoux.

Il répond à Liberté Dimanche :

«**L'impartialité de l'Etat républicain**».

«Le premier devoir d'un préfet est de répondre à la confiance que place en lui le Gouvernement par une loyauté sans faille tout en garantissant l'impartialité de l'Etat républicain qui constitue notre bien commun le plus précieux».

En Normandie, l'impartialité de l'Etat est une notion totalement étrangère à nombre d'habitant.e.s. Vraisemblablement, jamais depuis l'existence de la Normandie, un Etat qu'il soit royaliste, impérial, républicain n'a fait preuve d'une telle partialité à l'encontre de celle-ci, notamment depuis 1982.

Les domaines sont aussi innombrables que variés :

- destruction de l'attractivité de la Normandie (par sa partition en deux régions politiques et administratives) du fait de la seule volonté et décision unilatérale d'un fonctionnaire aussi

irresponsable qu'incompétent (oui, il y en a !) relayé par une classe politique (les députés de 1982) dont l'indifférence au sort des populations Normand.e.s n'a d'égale que l'ignorance des conséquences de certaines de leurs décisions à moins que cela soit volontaire ! Qui sait !

- délocalisations quasi-systématiques des organismes supra-régionaux en faveur soit de Rennes-Nantes, soit de Lille, soit moins fréquemment Paris, Douai etc créant un effet d'entraînement pour d'autres secteurs sociaux et économiques....Pour la populations Normandes ,essentiellement laborieuses, que les délocalisations se fassent en Chine, en Inde où en Bretagne, dans le Nord ou dans n'importe quelle autre région, le drame social et humain est toujours le même, aussi traumatisant et pénalisant, avec sa conséquence inéluctable : le chômage !

- équipements notamment ferroviaires systématiquement écartés de la Normandie en matière de Trains à Grande Vitesse afin de favoriser les autres régions et de défavoriser la NORMANDIE.

- pas de T.G.V. PARIS-Rouen-Le Havre mais un T.G.V. PARIS-Le Croisic !

- pas de T.G.V. PARIS-Caen, Cherbourg mais un T.G.V. PARIS-Guingamp !

- pas de T.G.V. PARIS-Alençon, mais un T.G.V. PARIS-Landerneau !

- pas de T.G.V. PARIS-Evreux mais un T.G.V. PARIS-Rosporden !

Etc...Etc...(voir précédentes brèves.)

- une mortalité dans nombres de domaines de la santé supérieure à la moyenne nationale faute d'équipements, d'appareils médicaux modernes, de ressources humaines ...

- des risques industriels supérieurs à la moyenne nationale. La Seine-Maritime est le département qui comporte dans toute la France le plus grand nombre de sites SEVESO, sans centre de recherche et de développement de la prévention et du traitement des risques.

- des risques maritimes les plus importants du Monde. La Manche est la mer la plus fréquentée du Monde et la longueur des côtes Normandes est la plus importante de France (plus de 500 KM)

- un système éducatif qui place la r.a.h. à l'avant dernière place des résultats scolaires de France, qui fait fuir les jeunes qui ne trouvent pas en Normandie un niveau et une palette de filières universitaires intéressantes et motivantes, et qui ensuite vont chercher ailleurs du travail faute de débouchés privant la population de compétences jeunes et dynamiques seules susceptibles de faire évoluer une classe politique et administrative sclérosée, engluée dans des querelles de politiques politiciennes d'un autre âge dont le but et les motivations les plus apparentes sont la défense de leurs situations et privilèges aux dépens de la population Normande notamment laborieuse.

- une politique de recherche et de développement quasi-inexistante des potentialités des secteurs d'activité implantés en Normandie et des spécificités propres à notre merveilleuse région.

- une organisation administrative pilotée par la DATAR qui sous le prétexte de «maillage» impose au détriment des intérêts les plus légitimes des populations Normandes le renforcement de «Grande Métropole Régionales» hors des deux régions administratives normandes en l'occurrence essentiellement RENNES-NANTES et LILLE entraînant un affaiblissement et, dans nombres de domaines, la destruction du tissu social, économique, culturel de la Normandie.

-des transferts de richesses fruits du travail des Normand.e.s au profit soit de Paris, soit des autres régions méprisant les investissements au profit des Normand.e.s afin de privilégier ceux des autres régions selon des critères aussi obscurs que vraisemblablement inavouables, tels que même appartenance politique, idéologique, identitaire de club ou autres coteries de toute nature ..., quand ce n'est pas bien sur les omniprésents intérêts personnels, politiques,financiers, de notoriété ou autres.

Etc...Etc...

Voilà ce qu'est en NORMANDIE : « L'impartialité de l'Etat»

Bonne Chance, Bonne réussite Monsieur le Préfet, dans l'intérêt des populations Normandes.

L'Etat et le gouvernement doivent servir le Peuple, c'est leur devoir, dans le respect de l'EGALITE, la LIBERTE et la FRATERNITE, entre toutes les régions de France.

Les Echos du 30 Juin 2004.

«Le trafic maritime sous haute surveillance».

Une fois de plus l'Etat est incapable d'organiser une véritable prévention des risques maritimes dans la Manche et plus particulièrement des cotes de Normandie.

Il n'y a qu'une seule solution pour faire tendre les risques vers zéro : obligation de demander pour les navires qui veulent embouquer la Manche une autorisation d'emprunter le Channel à la tour de contrôle de Cherbourg, idéalement située géographiquement, à défaut : saisie ou déroutement ! L'accord n'en sera bien sûr donné qu'aux navires en règle des normes techniques, des contrôles et des qualifications sociales, techniques, etc...

Cela est fait pour les avions !

Si par malheur un sinistre arrive sur les cotes normandes les politiques et les administratifs seront coupables ET responsables !

Que l'on nous parle pas de lois internationales, celles-ci ne sont pas des paravents pour risquer d'attenter à la vie, à la santé et aux légitimes intérêts sociaux et économiques des populations riveraines ou des masques pour dissimuler les incompétences.

Il est du devoir de l'Etat d'appliquer d'abord le principe de précaution quitte ensuite à oeuvrer pour faire évoluer la sécurité, l'adapter selon les impératifs de la préservation de la santé et de l'environnement !

Normand.e.s, avant qu'il ne vous reste plus que vos yeux pour pleurer MOBILISEZ –VOUS, AGISSEZ !

La Gazette du 26 Juillet 2004.

A propos des projets éligibles aux fonds européens.

« Nous voulons créer une structure efficace de veille » déclare Christelle Seigneur, chargée de projets à la maison de l'emploi et de la formation du Pays de Cotentin.

« Notre structure a de nombreux projets à proposer, mais peu de possibilités pour les financer. Auparavant, le Comité national des bassins d'emploi diffusait régulièrement une veille des appels à propositions européens. Cela nous permis d'obtenir des financements de Bruxelles, aussi bien dans le domaine de la formation, que de la culture et de l'emploi.

Financer par les conseils régionaux normands une structure efficace de veille dans le cadre d'une seule représentation à Bruxelles ne serait-il pas un moyen de dépenser intelligemment l'argent des contribuables normands et d'aider celles et ceux qui veulent travailler en Normandie ?

Bon courage Madame Seigneur, nous sommes de tout cœur avec Vous ! Pour les Normand.e.s réussissez !

La Gazette du 26 Juillet 2004.

« **Six villes en «short liste» pour accueillir une antenne du Louvre.** »

Evidemment aucune de Normandie !

Le génie pictural de nombres d'artistes peintres qui se sont nourris de la richesse de la Normandie est-il complètement ignoré du Ministre de la culture, ignorance relayée par des responsables politiques et administratifs régionaux indifférents, sans idées et sans ambitions ?

Peut-être ne savent-ils pas que l'impressionnisme est né en Normandie et que la lumière de son ciel est unique au Monde ?

Les américains, eux au moins le savent. N'ont-ils pas créé un musée en Normandie, à Giverny !

Paris-Normandie du 11 Juillet 2004.

Baccalauréat : l'académie peut mieux faire.

Elle affiche l'un des plus mauvais taux de réussite de France : 24 sur 26. En E.S. (Economique et social), elle coiffe une fois de plus le bonnet d'âne national.

Un Enseignant est à la tête de la r.a.h. NORMANDIE !

Quel mauvais esprit y verrait un rapport de cause à effet ?

Honni soit qui mal y pense !

Liberté Dimanche du 11 Juillet 2004.

Normandie Junior dans les kiosques.

« Un mag régional pour les jeunes ».

Depuis le 25 Mai un nouveau mensuel a fait son apparition dans tous les kiosques de Normandie, le numéro deux vient de sortir.

Soutenez cette heureuse initiative ! Achetez-le, faites le acheter !

L'un des sujets est : qui étaient les impressionnistes ?

Qui l'offrira à Messieurs Duron et Le Vern, cela pourrait peut-être leur être utile ?

Liberté Dimanche du 13 Juin 2004.

« **La mission de Bernard Faivre d'Arcier.** ».

« Une mission a été confiée à Bernard Faivre d'Arcier qui devra réaliser une photographie de la région et proposer des événements forts afin de dynamiser le secteur culturel ».

L'identité Culturelle Normande est une et indivisible.

Sinon, quelle région administrative détient le cul, laquelle détient la ture ? Haut ou bas choisissez ?

Grâce au ciel le ridicule ne tuera ni Monsieur Le Vern, ni Messieurs Marie et Courel ?

Malheureusement ce sont les Normand.e.s qui supportent le ridicule et le surcoût de la division

administrative.

De plus le coût de cette mission aurait pu être amorti sur deux régions et cinq départements qui ont strictement la même identité culturelle pour un même résultat pour les populations Normandes.

Esprits chagrins le dictionnaire connaît le cul...de bouteille, ...de sac,...de lampe

En Normandie il y a désormais le cul et la ture.

Au moins il y aura un domaine dans lequel elle se distinguera !

Au fil de la NORMANDIE.

Le magazine du tourisme, des loisirs et de la vie culturelle Calvados-Manche-Orne.

Il se sert de la NORMANDIE pour racoler des clients, gagner de l'argent, le Monde entier ne sait-il pas que le nom de Normandie est «porteur» mais il colporte la division administrative.

Ami.e.s de la Normandie, passez votre chemin, ne soutenez pas les diviseurs, les séparatistes, n'achetez pas : « Au fil de la Normandie» tant qu'il n'aura pas compris qu'il n'y a qu'une et indivisible NORMANDIE

Paris-Normandie du 17 Juin 2004.

Ils sont loyaux et honnêtes vis à vis de la Normandie, ils sont fiers d'en porter le nom :

Normandie Entreprendre est une plate-forme d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise.

Le Crédit Mutuel de Normandie dont le siège est à Caen dégage un résultat en hausse de 15 %.

De plus il crée une association pour soutenir des sociétaires en difficulté, pour la création d'entreprise, pour promouvoir la lecture et la lutte contre l'«illétrisme».

Tout n'est pas perdu ! L'Avenir est plus que jamais dans le dynamisme de la société civile Normande seule capable de réagir à la médiocrité, voire à l'incompétence de certains de dynamiser et «booster » la Normandie.

Daniel Lemoine.